

Ouagadougou, le 15 SEPT 2022

N° 22-00558 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours professionnel de recrutement de cinq (05) élèves Adjoints des Affaires Economiques, session 2022.

Ce sont :

ADJOINTS DES AFFAIRES ECONOMIQUES

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	ZONGO TANGA S. DIEUDONNE	373420U	B 6637457	12/06/79
2°	SINE ABDOUL AZIZ	262409S	B12138513	13/11/86
3°	PODA SERGES	328856w	B1588089	16/10/92
4°	SANOU ABDOULAYE	326884L	B8640357	03/06/89
5°	CISSE ROUKIATOU	333924X	B10740005	07/12/88
6°	GOUBGOU TALATO HAROUNA	255691Y	B15167590	13/01/87
6°	KERE MARIE ROSE	258724L	B12639847	01/01/79
8°	KAZAGABOU KORA	216556S	B8423897	31/12/81
8°	KOURAOGO GOMBILA MAURICE	75932L	B9722095	31/12/78
8°	SANON ARDJOUMA	302527N	B11145277	13/11/87

Arrêté la présente liste à 10 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère du Développement Industriel, du Commerce, de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises.

ADJOINTS DES AFFAIRES ECONOMIQUES

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire Général

Hamidou



Hamidou SAWADOGO

Chevalier de l'Ordre National